

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des finances publiques**

### **Rapport**

Étude détaillée du projet de loi n° 42 – Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi  
(Texte adopté sans amendements)

Procès-verbal de la séance du 23 novembre 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 853-2011124

---

QUÉBEC

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011 .....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	2

Séance du mercredi 23 novembre 2011

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 42 – Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi (Ordre de l'Assemblée le 22 novembre 2011)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), président

M. Bernier (Montmorency)

M. Billette (Huntingdon)

M<sup>me</sup> Boulet (Lavolette), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M. Carrière (Chapleau)

M. Dubourg (Viau)

M. Simard (Richelieu), porte-parole de l'opposition officielle pour la Régie des rentes, la CARRA et les régimes de retraite, en remplacement de M. Marceau (Rousseau)

Autre participant :

M. Mario Marchand, directeur, Bureau du développement des régimes complémentaires de retraite, Régie des rentes du Québec

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 09, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

**REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M<sup>me</sup> Boulet (Lavolette) et M. Simard (Richelieu) font des remarques préliminaires.

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Il est convenu de procéder à une discussion générale concernant le présent projet de loi.

Il est convenu de permettre à M. Marchand de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M<sup>me</sup> Boulet (Lavolette) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi sous étude afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (L.R.Q., chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

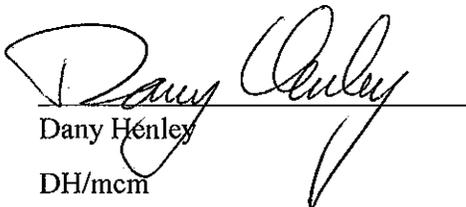
**REMARQUES FINALES**

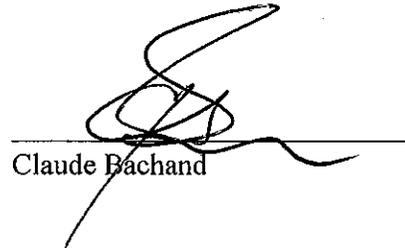
M. Simard (Richelieu) et M<sup>me</sup> Boulet (Lavolette) font des remarques finales.

À 16 h 27, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

  
Dany Hénelx  
DH/mcm

  
Claude Bachand

Québec, le 23 novembre 2011